



HAL
open science

Une diplomatie par les femmes : le cas des princesses ottomanes à l'aube de l'époque moderne

Juliette Dumas

► **To cite this version:**

Juliette Dumas. Une diplomatie par les femmes : le cas des princesses ottomanes à l'aube de l'époque moderne. Mehdi Jerad. Femme et diplomatie aux époques moderne et contemporaine, 2017. hal-01711361

HAL Id: hal-01711361

<https://hal.science/hal-01711361>

Submitted on 26 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE DIPLOMATIE PAR LES FEMMES : LE CAS DES PRINCESSES OTTOMANES À L'AUBE DE L'ÉPOQUE MODERNE

JULIETTE DUMAS^[1]

Aux XIV^e et XV^e siècles, les princesses ottomanes endossent régulièrement le rôle de grandes diplomates, mais celui-ci disparaît de leur répertoire d'activités politiques dans le courant du XVI^e siècle. Cette évolution soulève quelques questions : pourquoi, dans les périodes les plus reculées, purent-elles jouer un tel rôle ? Qu'est-ce qui amena à les en exclure – et alors, en faveur de qui se fit la passation ? Pour répondre à ces interrogations, il faut se concentrer sur la période qui s'étend du début du XIV^e jusqu'à la moitié du XVI^e siècle. Les chroniques fournissent quatre exemples de princesses diplomates. Le plus ancien date du début du XV^e siècle, en la personne de Nefise Melek Hatun, fille de Murad Ier et épouse du souverain karamanide Alaeddin. Elle est suivie par une des filles de Mehmed Ier, autre épouse d'un souverain karamanide, Ibrahim Bey. Sa propre sœur, Selçuk Hatun, se distingue également dans ce domaine, bien qu'à la fin du XV^e siècle. Enfin, au milieu du XVI^e siècle, nous retrouvons la dernière figure de princesse diplomate : la fille de Süleyman Ier, Mihrimah Sultane. À travers ces quatre exemples, dans la subtilité du langage des chroniqueurs, émergent des schémas d'action, des trames, que les princesses ottomanes sont priées de suivre, lorsque leur intervention diplomatique est requise.

[1] Maîtresse de conférences, Aix Marseille Université, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, Iremam, Aix Marseille Université / Cnrs, Aix-en-Provence, France.

Intercéder entre les familles : les cas de Nefise Melek Hatun et sa petite nièce

Les deux premiers exemples, les plus anciens, mettent en scène Nefise Melek Hatun puis sa petite-nièce et reflètent un premier type d'intervention diplomatique des princesses. Point similaire aux deux femmes : elles ont toutes deux été mariées à des souverains karamanides, qui s'opposèrent militairement au souverain ottoman, lequel remporta finalement la victoire, obligeant le prince karamanide à proposer une ouverture diplomatique en vue d'une résolution pacifique. Une mise en parallèle des deux récits permettra de souligner la similitude des discours.

L'intervention diplomatique de Nefise Melek Hatun pour négocier l'arrêt des hostilités entre son époux, Alaeddin Bey, et son père, Murad Ier, est l'objet de deux paragraphes de l'histoire de Neşrî :

« Histoire du siège de Konya.

Karamanoğlu ayant été mis en déroute, il s'enfuit et se réfugia dans Konya. Murad Han arriva et fit le siège de Konya. Mais il interdit à ses troupes de faire des dommages quelconques aux récoltes [litt. aux grains, céréales ou baies] de qui que ce soit. Pourtant, quelques infidèles parmi les soldats de Laz s'en prirent à des musulmans. Gazi Murad Han ordonna qu'ils soient exécutés. Au total, Murad Han demeura 12 jours devant Konya, pendant lesquels il n'y eut aucun combat. Karamanoğlu était sans force : il sollicita sa reddition et envoya des ambassadeurs, qu'on daigna recevoir. [Leurs propositions] ne furent pas acceptées : on congédia les ambassadeurs.

Supplique de pardon de la part de Sultane Hatun, fille du sultan.

Cette fille de Murad Han était la femme de Karamanoğlu Alaeddin Beg. Alaeddin Beg comprit que Sultan Murad était en grande colère, qu'il ne lui accorderait pas de reddition, mais voulait s'emparer de sa personne. Il envoya la nouvelle à sa femme en lui déclarant : "Si tu ne supplies pas ton père pour moi, il s'emparera de Konya et me tuera. Prie-le, fais preuve de bonté envers moi ; rends-toi auprès du souverain, embrasse-le, prie-le pour moi, fais en sorte qu'il me pardonne ma faute". Sultan Hatun se rendit auprès de Murad Han et tomba à ses pieds ; elle l'implora, le suppliant de la sorte : "passe lui encore cette faute, ne fais pas cela". À force de mensonge et de dissimulation, elle obtint le pardon de sa faute. Le souverain déclara : "qu'il vienne et se présente à moi ; qu'il embrasse ma main et s'incline devant moi et je lui rendrai de nouveau son territoire".

Sultan Hatun envoya un homme à Alaeddin Beg avec la nouvelle “viens demain matin, baise la main du souverain”. Karamanoğlu écouta et s’en réjouit ; mais le matin venant, il lui restait peu d’énergie. Le matin suivant, il sortit de Konya ; il vint, baisa la main du souverain, se prosterna à ses pieds et lui présenta mille sortes d’excuses. Sultan Murad Han ne resta pas sur [le souvenir] des mauvaises manières perpétrées par ce dernier ; le souverain lui offrit de nouveau ses territoires. »^[1]

Presque un demi-siècle plus tard, la situation se reproduit : cette fois, c’est la fille de Mehmed Ier, épouse d’Ibrahim Bey, qui vient intercéder auprès de son frère, Murad II :

« Sultan Murad se mit aussitôt à l’ouvrage ; il amena avec lui l’ensemble de sa troupe de soldats infidèles engagés à son service et avança jusqu’à Konya. Karamanoğlu s’enfuit et entra dans Taş. Alaeddin Çelebi, fils de Murad Han, marcha sur lui avec son père, mit le feu aux pays de Karaman et attaqua Larendé. Il porta la destruction sur Konya et Larendé et sur toute la principauté. Telle fut l’oppression qu’ils subirent que jusque-là, nul n’en avait subi de pareille de la part des Ottomans. Mais c’était bien Karamanoğlu Ibrahim Bey qui était responsable de ces atrocités.

Karamanoğlu convoqua sa femme, qui était la soeur de Sultan Murad, ainsi que le vizir Kara Server et leur déclara : “Demandez [mon pardon] à mon illustre sultan. Par Dieu, à l’avenir, je ne ferai plus jamais rien de pareil !” Ils vinrent se présenter devant le souverain et tombèrent à ses pieds dans une prière humble. Sa soeur lui déclara : “Ainsi, vous venez chez moi [sur mon territoire] pour y semer une telle destruction ; vous l’avez semée ; quel est votre problème [qui justifie] ce que vous me faites subir ?” supplia-t-elle humblement et pleura-t-elle. [Le souverain] déclara à Kara Server : “Te portes-tu garant qu’aucune malice ne soit faite à quiconque ?” Kara Server répondit : “Mon fortuné sultan ! Au début, je n’étais même pas partie prenante de cette faute, et je n’étais pas d’accord. Tout est venu des incitations des Turkutoğlu. Quand [Karamanoğlu] lui-même a confessé sa faute, il a dit à ton esclave que je suis : “Rends-toi auprès du souverain et convaincs-le de me pardonner ma faute”. Le souverain ne garda pas rancune de la mauvaise conduite de Karamanoğlu ; il lui pardonna sa faute et se retira [dans ses terres]. Ceci eut lieu en 846 de l’Hégire [1451]. »[2]

Ces deux exemples permettent de dégager un schéma directeur. Pour commencer, la princesse ottomane n’est sollicitée qu’en dernier recours, après l’échec des émissaires accrédités, lorsque la situation semble désespérée. C’est donc la crainte de conséquences

[1] Mevlânâ Mehmed NEŞRÎ, *Cihânnümâ. Osmanlı tarihi (1288-1485)*, N. Öztürk (éd.), Istanbul, Çamlıca, 2008 : 107-108.

[2] NEŞRÎ, *Cihânnümâ* : 292-293.

dramatiques qui justifie une solution extrême : l'intervention de la princesse. Mais c'est aussi la connaissance du lien familial avec le souverain ottoman qui justifie cette intervention : là où les hommes les plus doués ont échoué, on espère que la supplique venue d'une parente aura plus de succès. Et c'est bien parce que c'est une femme, qu'on pense, que la princesse saura se faire entendre : on attend d'elle qu'elle invoque les sentiments qui l'unissent à son mari, plutôt que des arguments politiques de diplomate patenté. Tout cela indique une reconnaissance de la pérennité des liens de sang, par-delà même le mariage inter-dynastique et l'abandon par la princesse de sa patrie d'origine. La logique causale suit donc le développement suivant : action de dernier recours / appel aux liens du sang / exhortation à la pitié et à la douceur encouragée par l'intervention féminine.

Si le rôle diplomatique de ces femmes n'est pas remis en cause par les chroniqueurs, c'est parce qu'il s'inscrit dans le schéma traditionnel : une femme qui intervient auprès d'un membre de sa famille, pour le supplier de pardonner la faute de son époux. Pourtant, ce n'est pas sans une certaine perfidie qu'ils jugent les moyens de persuasion de ces femmes. La part de critique et même de mépris que Neşri témoigne aux instruments de persuasion employés par Nefise Melek Hatun auprès de son père est palpable : il est question de l'usage de larmes et de pleurs^[1], de suppliques et d'implorations, le tout accompagné de mensonges. De même, la conclusion abrupte du récit qu'il fait de l'intervention de la fille de Mehmed Ier auprès de son frère Murad II laisse imaginer qu'il n'en pensait pas moins : plutôt que de tirer profit de sa victoire, le sultan se retire^[2].

[1] De telles pratiques existaient également dans les cours européennes médiévales : cf. Manuel GUAY, « Les émotions dans les cours princières au XV^e siècle : entre manifestations publiques et secrets », *Questes* 16 (2009) : 39-50.

[2] Et Hammer d'y voir la preuve de la grande clémence de ce souverain : « Le respect religieux de Mourad pour la vie de ses frères, sa condescendance aux prières de ses sœurs qui obtinrent de lui, l'une le pardon du prince de Kermian et la paix en Asie, l'autre le rachat de Mahmoud Tschelebi et la paix en Europe ; [...] témoignent de la bonté de son cœur et d'un esprit mûri par l'expérience et la réflexion. » : HAMMER, *Histoire de l'Empire ottoman* : t. 2, Paris, Impr. de Béthune et Plon, 1844, p. 148-149.

Une doyenne pour gérer des conflits internes à la dynastie : le cas de Selçuk Hatun

L'exemple de Selçuk Hatun présente une variante par rapport aux cas précédents. Si son action s'insère toujours dans le cadre d'un conflit entre membres de sa famille, ce n'est plus entre un père (ou un frère) et un mari, mais entre ses deux petits-neveux, Bayezid II et Cem Sultan. Le conflit ne dresse plus deux dynasties alliées l'une contre l'autre, mais deux frères, deux prétendants au trône.

À la mort de Mehmed II en 1481, ses deux fils se disputèrent la succession : Bayezid II était soutenu par les janissaires et par de nombreux hauts dignitaires, Cem par le grand vizir, Karamani Mehmed Pacha. Le premier parvenu à la capitale, Bayezid se fit aussitôt introniser ; mais Cem, arrivé entre-temps à Bursa, se fit proclamer sultan à son tour, s'empressant de battre monnaie et de faire réciter la *hutbe* en son nom : l'Empire connaissait deux souverains, situation intenable qui laissait présager l'affrontement entre les deux frères, qui eut lieu le 14 juin 1481 à Yenişehir. La défaite de Cem l'obligea à prendre la fuite dans l'espoir de préserver sa vie (et celle de ses fils)^[1]. C'est dans ce contexte de guerre civile que Selçuk Hatun, fille de Mehmed Ier et la femme la plus âgée de la dynastie, fut sollicitée pour intervenir. Le récit de Neşri demeure très discret sur l'intervention de cette princesse :

« En bref : On transmit la nouvelle de cet événement [Cem s'empare de Bursa et se proclame sultan] à Sultan Bayezid. Aussitôt, il passa à Üsküdar avec les piliers de l'État et marcha sur Cem. Selçuk Hatun, qui était une des sœurs de Sultan Murad et la tante de Sultan Mehmed, sortit de Bursa avec Şükruallahoğlu Ahmed Çelebi [Mevlana Ayaz, dans un autre manuscrit] et alla à la rencontre de Sultan Bayezid. Quelle que soit la conversation qu'ils eurent, lorsqu'ils rentrèrent, ils firent sortir Cem de Bursa et s'en allèrent à

[1] Nicolas VATIN et Gilles VEINSTEIN, *Le sérail ébranlé. Essai sur les morts, dépositions et avènements des sultans ottomans, XIV^e – XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2003 : 97-99. Sur Cem, voir Cavit M. BAYSUN, *Cem Sultan Hayati ve Eseri, Güven Basimevi*, Ankara, 1963 ; Münevver Okur MERİÇ, *Sultan Cem. Hayati, Esareti, Edebî Kişiliği, Eserleri, Şiirleri*, Ankara, PYS Vakıf Sistem Matbaa, 2006 ; Nicolas VATIN, *Sultan Djem. Un prince ottoman dans l'Europe du XV^e siècle d'après deux sources contemporaines : Vâkı'ât-ı Sultân Cem*, Œuvres de Guillaume Caoursin, Ankara, Société Turque d'Histoire, 1997.

Yenişehir. On raconte que le défunt Fenarioğlu Hasan Çelebi fut la raison principale à la venue de Cem à Yenişehir. »^[1]

Le détail des discussions nous est fourni ailleurs : d'après Hoca Sadeddin Efendi, Selçuk Hatun, accompagnée par deux éminents représentants de la communauté religieuse (Mevlana Ayas et Şükrullahoğlu Ahmed Çelebi)^[2] aurait proposé un partage de l'Empire entre les deux souverains en compétition :

« La vénérable tante paternelle du père du grand-père [de Bayezid II], qui est une des filles légitimes de Son Altesse Sultan Çelebi, Selçuk Sultane, s'est rendue au Seuil de la Félicité en compagnie de Mevlana Ayas et de Şükrullahoğlu Ahmed Çelebi, qui jouissent d'un savoir [acquis au gré] d'une longue vie et de l'estime des gens de sciences, afin de réaliser leur légation.

Après avoir présenté les louanges et prières coutumières d'une façon distinguée lors de la cérémonie du baise-main sacré, Selçuk Hatun déclara : "Ô Mon souverain, n'est-il pas possible que vous ne vous disposiez pas à verser le sang d'un frère dont vous partagez l'âme et que vous n'allumiez pas la flamme de la guerre au sein de la communauté musulmane ? Contente-toi de diriger les territoires de Roumélie et accorde-lui la province du gouvernement d'Anatolie. [Ainsi] personne ne pliera son cou sous le joug de la soumission et dorénavant, personne n'ira sur la voie de l'opposition. Le sens du proverbe "si l'on ne cultive pas bien l'arbre, on ne récoltera que des embêtements" est évident pour la conscience intérieure resplendissante du souverain et si deux souverains qui occupent un trône élevé partent en guerre [l'un contre l'autre], le peuple subira un grand nombre de sacrifices. Particulièrement, cette jeune pousse d'arbre [= l'Empire ottoman] s'est nourrie dans le jardin ottoman de la prospérité et a acquis la renommée d'un beau jardin planté d'arbres de bonne réputation. Il n'est pas conforme à la magnanimité, ni convenable à l'esprit de générosité, d'entreprendre la destruction d'un corps comme celui-ci pour une querelle pour sa possession." On ne prêta pas l'oreille au message de l'envoyée et comme ils étaient dans l'obligation d'accomplir leur tâche de messagers, on renvoya les émissaires auprès de leur mandataire [= Cem] en leur donnant congé de façon courtoise. »^[3]

Cette mission survient à un moment critique : Bayezid II s'est installé sur le trône de ses ancêtres et fait proclamé sultan ; il a donc

[1] NEŞRÎ, *Cihânnümâ* : 372-373.

[2] On remarque que, dans les deux versions du récit de Neşrî, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre de ces deux personnages qui est cité en accompagnateur de la princesse.

[3] SADÜDDIN, *Tacü-t-tevârih*, 2 volumes, Istanbul, 1862 : t. 2 p. 10.

reçu le serment d'obéissance de ses serviteurs lors de la cérémonie d'investiture (la *be'yât*). À cet égard, il est perçu comme le souverain légitime, ce qui explique l'adresse de Selçuk à son égard : elle l'interpelle « mon souverain » (mais cette adresse peut aussi être lue comme la reconnaissance postérieure de l'auteur du texte, Hoca Sadüddin Efendi, de la légitimité pleine et entière de Bayezid II, qui place dès lors le prince Cem en situation de rébellion). Pourtant, la légitimité des droits de Cem n'est à aucun moment démentie, ni discréditée : il vient d'ailleurs de se faire proclamer sultan en faisant réciter la *hutbe* et frapper monnaie à son nom – deux gestes souverains : l'Empire connaît deux monarques. Par ailleurs, dans sa course au trône, Cem s'est approché jusqu'à Bursa, où il s'est installé en apprenant l'intronisation de son frère. La confrontation armée est imminente et paraît inévitable ; elle est également dramatique, puisqu'elle entraînera la mort d'un des deux rivaux, sans laquelle la paix ne pourra rentrer tout à fait dans l'ordre – d'après les conceptions ottomanes de la souveraineté, qui prône l'application du fratricide. Or, c'est dans cet intervalle qu'intervient la mission diplomatique de la princesse Selçuk, flanquée de ses deux compagnons. On retrouve ici un schéma désormais traditionnel : les femmes sont appelées à la rescousse devant l'imminence d'une catastrophe, quand la mort plane au-dessus de la tête d'un des protagonistes de l'affrontement.

Le fait est que la situation a un arrière-goût de déjà-vu, dont le souvenir n'est pas bien vieux. Les divers protagonistes en scène ont en mémoire la succession de Bayezid I^{er} : pendant une décennie, les quatre fils de ce sultan, défait par Tamerlan, s'affrontèrent avant que Mehmed I^{er}, le « Sultan Çelebi » de Sadüddin, ne parvienne à s'imposer sur ses frères et à régner finalement en souverain unique. Dix ans de guerres fratricides qui ont laissé un souvenir amer dans la mémoire ottomane, comme une blessure profonde d'où a jailli le sang, la mort, la discorde et la destruction. Ainsi, l'évocation des sacrifices que le peuple subira si deux souverains se font la guerre est loin d'être fortuite : elle est une allusion directe à ce passé proche, souligné en trame de fond par l'intrusion du nom de Sultan Çelebi et par la présence même de Selçuk, fille de ce souverain, qui intervient comme la mémoire vivante de ce traumatisme.

Son intervention est donc motivée par de nombreuses considérations qui en font une médiatrice parfaite. Elle est la mémoire de la dynastie, en tant qu'aînée des membres de la Maison d'Osman ; elle, est encore la fille de ce sultan qui dut se battre contre ses frères, futur immédiat qui attend les deux princes Bayezid et Cem – elle plus que quiconque est donc en droit de parler au nom d'une paix, de mettre en garde contre les troubles et les dommages qu'une telle guerre fratricide va entraîner.

C'est aussi une femme et cette qualité est ici essentielle. Dans la répartition traditionnelle des attributs de genre, les hommes sont dotés des qualités martiales, parce qu'ils sont les détenteurs de la force physique. C'est à eux que revient la responsabilité de faire couler le sang et de faire usage des objets tranchants ; au contraire, les femmes incarnent la douceur, l'esprit de paix, la non violence : déjà entachées par le sang des menstruations, elles ne peuvent ni ne doivent faire couler le sang^[1]. Face à cet appel du sang que le risque de guerre rend imminent, seule une femme pouvait se faire la porte-parole de la paix.

Pourtant, elle n'est pas seule : elle est accompagnée de deux oulémas, qui bénéficient du respect de leur communauté et d'une grande expérience – soulignée par l'idée de longue vie au service de la science (« 'ulemânîñ mu'ammer »). Ce détail est important et n'est pas sans rappeler la présence du vizir Kara Server aux côtés de l'épouse du prince karamanide, lorsqu'elle va implorer le pardon de son mari auprès de son frère, Murad Ier, dans l'exemple précédent. (Nefise Melek Hatun, pourtant, avait intercédé seule auprès de ses parents pour sauver son époux, Karamanoğlu Alaeddin Bey, puis protéger ses fils face à Bayezid Ier.)

[1] À cet égard, on rappellera les réflexions de Nassiet sur les rapports différenciés à la violence des hommes et des femmes françaises sous l'Ancien Régime : Michel NASSIET, *La violence, une histoire sociale. France, XVI^e-XVIII^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2011 : 41-46. Il se fonde sur les théories de Testart quant à la division sexuelle du travail, qui découlerait d'une conception relative à l'écoulement du sang, que nous reprenons ici à notre profit : Alain TESTART, *Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs*, Paris, Editions de l'EHESS, 1986.

Il faut souligner le choix opiné des partenaires de négociation des princesses ottomanes : dans le cas de l'épouse du karamanide, c'est un homme d'État qui lui est accolé, parce que le conflit est d'ordre politique. Dans la situation présente, la nature politique de la dispute est également prégnante, mais elle est reléguée à un second plan, en raison des arguments invoqués par les médiateurs, qui consiste en une remise en cause des pratiques successorales ottomanes. La présence d'oulémas de grande réputation n'est donc pas un hasard : ils servent de caution aux propositions de la princesse, qui sont dès lors considérées comme valables. D'ailleurs, à aucun moment, elles ne sont réfutées : Sadüddin se contente de conclure que ses propos « ne furent pas entendus ni écoutés »^[1]. A noter que, Mevlana Ayas comme Ahmed Çelebi restent passifs, dans le récit que nous livre Sadüddin, qui accorde pourtant rarement de la place aux femmes dans son histoire : c'est bien la princesse qui s'adresse à son arrière petit-neveu – preuve qu'on pensait bien qu'elle était la mieux placée pour réussir dans une entreprise aussi ardue.

De fait, Cem Sultan avait raison de vouloir mettre toutes les chances de son côté en envoyant une femme porteuse de tant de symboles, encadrée par les plus éminents savants de son époque : la proposition qui est formulée à Bayezid II ne pouvait que lui déplaire. Selçuk entame son discours par une évocation des liens de sang qui unissent les deux protagonistes : ils sont frères et leur seul crime est de vivre tous les deux au même moment. Faut-il pour autant que la situation se résolve par la mort de l'un des deux ? Deux frères ne peuvent-ils vivre en paix ?

Plus important encore que la survie des frères, ce sont les conséquences que leur conflit : la communauté musulmane doit-elle souffrir de l'opposition des deux frères ? On notera l'insistance sur la notion de préservation du peuple musulman (*ehl-i islâm*) : il s'agit bien d'une querelle intestine, qui n'est donc pas légale. La guerre doit

[1] On plonge ici dans les méandres du problème de l'application du fratricide, sans cesse remis en cause par les Ottomans : Nicolas VATIN et Gilles VEINSTEIN, *Le sérail ébranlé* : 81-182 ; Nicolas VATIN, « Loi ou fatalité ? A propos du fratricide dans la dynastie ottomane », dans *Mélanges en l'honneur du Professeur Halil Inalcık*, en cours de publication.

être portée contre les ennemis de l'islam, contre les infidèles : c'est la guerre sainte, la *gâzâ*. Le conflit entre deux princes musulmans ne peut être que négatif, car il porte la guerre au sein des territoires de l'islam, les affaiblissant donc – pire, les mettant en situation de faiblesse par rapport aux voisins infidèles qui s'empressent à sa porte et n'attendent qu'un relâchement pour attaquer^[1]. Et la princesse Selçuk fait appel à « la conscience intérieure resplendissante du souverain » pour choisir la voix de la raison, la voix de « la magnanimité » et de « l'esprit de générosité ».

La solution au problème ? Une partition de l'Empire : les territoires occidentaux à Bayezid, qui trône déjà à Istanbul ; l'Anatolie à Cem, qui s'est installé à Bursa. Selçuk enfonce le clou en prévoyant d'avance les réserves de nature politique de Bayezid II : les arguments disséminés dans le texte sont là justement pour y répondre. Cette solution permettra la paix : non seulement parce que la guerre imminente, avec toutes ses conséquences désastreuses sur le peuple, n'aura pas lieu, mais aussi et surtout parce qu'il n'y aura pas, à l'avenir, de motifs de dispute. Car la discorde naît « du joug de la soumission » : sous-entendu, chaque prince règnera en maître dans ses territoires, sans soumission envers un autre. Or, chacun ayant des droits identiques au trône, cette soumission est nécessairement intolérable. Plus de joug, plus de conflit : la paix règnera en maître sur les territoires ottomans.

C'est là rien moins que la négation de l'argument invoqué dans la loi qui justifie le fratricide, à savoir prévenir les risques inévitables d'un conflit entre prétendants disposant de droits égaux au trône. La solution proposée est donc celle de la tradition turcomane, qui considère les territoires d'un souverain comme un patrimoine privé, cessible entre héritiers. On note ici que même chez les Ottomans, qui se sont détachés de ces pratiques successorales pour créer la leur propre, les contestations existent encore à la fin du XV^e siècle.

[1] On se rappelle, à ce titre, comment les Ottomans justifiaient les conflits avec leurs voisins musulmans : en se rebellant ou en se soulevant contre eux, ils empêchaient les Ottomans de poursuivre leur tâche, la guerre sainte – l'un des thèmes principaux invoqués pour justifier leur autorité : Dieu a élu la Maison d'Osman pour porter la guerre sainte contre les infidèles.

Le deuxième argument politique invoqué par Selçuk concerne la grandeur ottomane : elle compare cet État en formation à une « jeune pousse d'arbre » qui a progressivement acquis « la renommée d'un beau jardin planté d'arbres ». La pousse originelle a grandi, comme le prévoyait le rêve prémonitoire d'Osman Ier : elle s'est multipliée pour donner tout un jardin peuplé d'arbres « de bonne réputation ». Mais le danger est là, que « la flamme de la guerre » vienne brûler le bel agencement et « la prospérité » ottomane. Pis, il pourrait y perdre sa réputation : ne craignant plus sa puissance, les voisins ne mettraient pas longtemps, alors, à venir empiéter sur son territoire. Il revient au sultan, au nom de « la magnanimité » et de « l'esprit de générosité », de prévenir « la destruction » annoncée de ce « corps » : « une querelle pour sa possession » ne justifie pas l'avenir qui l'attend, si une solution pacifique n'est pas trouvée ; elle serait même absurde, car qui voudrait de la possession d'un jardin brûlé par la guerre ?

L'argument s'oppose à la conception ottomane de la souveraineté, développée chez un autre chroniqueur, Kemalpaşazade, lorsqu'il mentionne l'exécution des neveux de Selim Ier sur ordre de ce dernier :

« Un pays ne peut avoir deux chefs et souverains ; une armée ne peut avoir deux capitaines et commandants en chef. Deux lions ne se tiennent pas dans une seule antre, ni deux épées dans un seul fourreau. »^[1]

Ici, deux principes s'opposent : l'idée ottomane, sur laquelle s'appuie Bayezid, d'indivisibilité du territoire, et celle proposée par Selçuk au nom de Cem, du droit de chaque fils à hériter d'une parcelle du territoire paternel, qui repose sur une conception de la royauté comme patrimoine privé ordinaire^[2].

[1] Nous n'en citons ici qu'une partie : l'énumération continue de la sorte en de multiples métaphores destinées à démontrer l'impossibilité d'une cohabitation de deux souverains dans un même pays. Cité par Nicolas VATIN et Gilles VEINSTEIN, *Le sérail ébranlé* : 169.

[2] Halil İNALÇIK, « The Ottoman Succession and Its Relation to the Turkish Concept of Sovereignty », dans *The Middle East and the Balkans under the Ottoman Empire. Essays on Economy and Society*, Bloomington, Indiana University, 1993 : 37-69.

Les propos tenus par Selçuk à son petit-neveu nous donnent l'image d'une princesse parfaitement au fait des enjeux politiques et des règles dynastiques en cours dans et hors de l'Empire. C'est une femme particulièrement avisée qui engage une négociation avec une stratégie bien établie, dont le manque de réussite à l'arrivée ne diminue en rien la pertinence. Si Selçuk se distingue, par son activité diplomatique, de ses aïeules, c'est que contrairement à elles, son intervention n'est pas fondée sur des pratiques de persuasion "féminines" (suppliques, pleurs, mensonges), mais sur un véritable discours politique. Son action n'a pas pour finalité de pardonner la révolte (ou ce que les chroniqueurs ottomans présentent comme tel) d'un prince étranger rebelle et militairement vaincu (toujours aux dires de ces derniers), mais pour éviter un conflit armé et qui s'annonce destructeur entre deux princes ottomans légitimes. Cette action exceptionnelle valut à cette princesse d'être considérée parmi les grands diplomates de son époque, ce qui n'est pas sans expliquer son surnom honorifique de "Sultane" Selçuk Hatun.

Mihrimah Sultane : la dernière des princesses diplomates

Le dernier exemple de princesse ayant joué un rôle diplomatique de premier plan est celui de Mihrimah Sultane, la fille de Süleyman Ier et de Hürrem Sultane, au XVI^e siècle. Son action prend place dans un cadre géographique beaucoup plus vaste, car, contrairement à ses aïeules, elle n'est pas restreinte à l'intérieur du cadre familial : ses interlocuteurs sont des étrangers avec lesquels elle n'est liée d'aucune manière. C'est donc une nouvelle forme d'activité diplomatique, atypique, exceptionnelle même pour une princesse, qui apparaît ici.

L'exemple le plus connu des activités diplomatiques de Mihrimah Sultane est sans nul doute ses relations épistolaires avec les souverains polonais. Des premiers contacts existaient déjà entre la royauté polonaise et la dynastie ottomane sous le règne de Sigismond Ier ; mais c'est à l'accession au trône de son fils, Sigismond II, que Mihrimah Sultane apparaît : elle lui envoie personnellement une lettre de félicitations, accompagnée de cadeaux^[1]. Cependant, la

[1] La lettre est conservée aux Archives d'État polonaises. Necdet SAKAOĞLU, *Bu Mülkün Kadın Sultanları. Vâlîde Sultanlar, Hâtunlar, Hasekiler, Kadınefendiler,*

lettre de la princesse fait écho à celle de sa mère, la favorite Hürrem, de son père, le sultan, et de son mari, le grand vizir. Nous sommes donc en présence d'une diplomatie élaborée sur une base familiale, où la place que tient la princesse n'est qu'une petite composante du phénomène global^[1]. Le sultan entendait-il favoriser la création d'un tissu de liens familiaux entre les membres de sa famille et celle du roi polonais ? Dans ce cas, l'échange de cadeaux et de lettres de la part des femmes les plus proches de lui était pertinent : leur existence même engageait Sigismond II à faire répondre les femmes de son entourage aux compliments et cadeaux qu'il avait pu recevoir des femmes royales ottomanes^[2]. Quoi qu'il en soit, force est de constater que dans ce jeu diplomatique, la princesse ottomane n'a pas le premier rôle : elle n'est qu'une exécutante de la politique de son père.

Pour être pleinement comprise, la spécificité de l'action diplomatique de Mihrimah Sultane doit être mise en perspective avec la propre activité de sa mère dans ce domaine. Hürrem avait en effet établi des contacts épistolaires, non seulement avec le souverain polonais, mais également avec la sœur du chah d'Iran^[3]. Le modèle d'échanges diplomatiques épistolaires avec les pouvoirs voisins, tel qu'il est pratiqué par Hürrem et, à moindre niveau, par Mihrimah, est repris et sublimé aux règnes suivants, par les reines mères : Nurbanu Sultane est en contact régulier avec le Sénat vénitien ; Safiyye, avec Élisabeth

Sultanefendiler, Istanbul, Oğlak Yayıncılık, 2009 : 189 ; Leslie PEIRCE, *The Imperial Harem, Women and Sovereignty in the Ottoman Empire*, New York, Oxford University Press, 1993 : 221 ; Çağatay M. ULUÇAY, *Padişahların kadınları ve kızları*, Ankara, Türk Tarih Kurumu, 1992 [3e édition] : 38-39 ; Nejat R. UÇTUM, « Hürrem ve Mihrimah Sultanların Polonya Kralı II. Zigmund'a Yazdıkları Mektuplar », *Belleterin* 44 (1980) : 697-715.

[1] On notera d'ailleurs que l'ensemble de ces quatre lettres fut envoyé comme un tout, par courrier unique. PEIRCE, *The Imperial Harem* : 221.

[2] On pourrait même envisager l'hypothèse – manquée semble-t-il – de créer une nouvelle forme de diplomatie entre la dynastie ottomane et ses voisins reposant sur l'usage et la complicité des femmes. Le fait que cette expérience prenne place à une période où les mariages interdynastiques avaient définitivement pris fin, coupant la dynastie ottomane de ses contacts privilégiés avec les cours voisines, pourrait renforcer cette hypothèse.

[3] Hürrem Sultane fut d'ailleurs bien plus active sur le plan des échanges épistolaires diplomatiques que sa fille, puisqu'elle entretenait également des échanges avec la sœur du souverain safavide, Sultanim. PEIRCE, *The Imperial Harem* : 221.

I^{ère} d'Angleterre ; etc.^[1] En d'autres termes, la pratique diplomatique de Mihrimah Sultane est atypique pour une princesse (et ne sera pas reproduite après elle, en tout cas pour la période en question), mais pas pour une femme royale : elle fut rapidement accaparée par les *valide sultan* (les reines mères). Ce sont elles qui, désormais, deviennent les grandes figures féminines de la diplomatie ottomane, celles que les ambassadeurs vont visiter et courtiser de préférence^[2].

Permettons-nous une brève digression pour souligner l'usage des cadeaux. L'échange de cadeaux est un élément central des relations diplomatiques internationales, mieux connu pour les périodes ultérieures. On sait, par exemple, que l'élite ottomane était friande des horloges à mécanique, des miroirs et autres produits de fabrication locale que chaque royaume envoyait dans l'espoir de plaire aux dirigeants ottomans^[3]. Le choix des cadeaux était crucial : ils devaient contenter les goûts de ceux à qui on voulait plaire, mais aussi répondre à des exigences de prestige. C'est ainsi que la reine d'Angleterre Élisabeth I^{ère} eut l'idée d'offrir un orgue au sultan Mehmed III – cadeau qui eut beaucoup de succès, mais entraîna quelques difficultés dans son montage^[4] ; de son côté, Safiyye Sultane fut ravie de recevoir un carrosse, mais une tiare promise par

[1] PEIRCE, *The Imperial Harem* : 222-228 ; Gülrü NECİPOĞLU, *The Age of Sinan. Architectural culture in the Ottoman Empire*, Londres, Reaktion Books, 2005 : 280-281 ; Maria P. PEDANI, « Safiye's Household and Venetian Diplomacy », *Turcica* 32 (2000) : 9-32 ; Susan A. SKILLITER, « The Letters of the Venetian 'Sultan' Nûr Bânû and Her Kira to Venice », dans *Studia Turcologica Memoriae Alexii Bombaci Dicata*, A. GALLOTTA et U. MARAZZI (éds.), Naples, Herder, 1982 : 515-536 et « Three Letters from the Ottoman 'Sultana' Safiye to Queen Elizabeth I », dans *Documents from Islamic Chanceries*, S. M. STERN (éd.), Columbia S. C., S. M. Stern, 1965 : 119-157.

[2] PEIRCE, *The Imperial Harem* : 222-228 ; SKILLITER, « The Letters of the Venetian 'Sultan' Nûr Bânû » et « Three Letters from the Ottoman 'Sultana' Safiye » ; voir encore, du même auteur, « Catherine de' Médici's Turkish Ladies-in-waiting: A Dilemma in Franco-Ottoman Diplomatic Relations », *Turcica* 7 (1975) : 188-204.

[3] Hedda Reindl-Kiel, « Power and Submission. Gifting at Royal Circumcision Festivals in the Ottoman Empire (16th-18th Centuries) », *Turcica* 41 (2009) : 37-88 ; Frédéric HITZEL, « Diplomatie Armağanlar: Osmanlı İmparatorluğu ile Batı Avrupa Ülkeleri Arasında Modern Çağda Yapılan Kültürel Değiş-Tokuş », dans *Harp ve Sulh. Avrupa ve Osmanlılar*, D. COUTO (éd.), Ş. TEKELİ (trad.), Istanbul, Kitap Yayınevi / IFEA / Fondation Calouste Gulbekian, 2010 : 243-258.

[4] SKILLITER, « Three Letters from the Ottoman 'Sultana' Safiye ».

elle en retour, disparue pendant un temps sans explications, ne fut pas loin de créer un incident diplomatique^[1]. Bien évidemment, les femmes royales n'étaient pas les seules à être ainsi sollicitées par les puissances étrangères : c'est un commerce qui touchait l'ensemble de l'élite dirigeante.

Quelques jolis cadeaux suffisaient-ils pour obtenir la sollicitude de ces individus ? Divers exemples laissent à penser que cela pouvait être le cas. Hammer rapporte cet événement survenu lors des négociations entre la Porte et la Hongrie, entre la régente Isabelle et le sultan Süleyman, qui suivirent la défaite de Louis II de Hongrie en 1526, mort sur le champ de bataille :

« Süleyman retint pendant une semaine les conseillers d'Isabelle [reine régente de Hongrie] dans son camp, et débattit avec eux la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'emmener la reine à Constantinople. De son côté, Isabelle négocia la liberté de ses conseillers par l'ancien ambassadeur de son père Sigismond auprès de la Porte ; elle fut appuyée dans ses démarches par Rüstem Pacha, dont elle avait gagné la femme, la sultane Mihrimah (lune des soleils), par de riches présents. »^[2]

Sur bien des points, cet événement paraît hautement improbable^[3]. Cependant, la pratique des échanges de cadeaux, à la frontière entre le don et la corruption, est largement attestée par ailleurs^[4]. C'est

[1] PEIRCE, *The Imperial Harem* : 227-228.

[2] Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman* : t. 5 p. 167.

[3] La spatialité est déjà problématique : Isabelle se trouvait dans le camp ottoman, en Hongrie, en présence du sultan et de Rüstem Pacha, tandis que Mihrimah était probablement à Istanbul pendant ce temps. N'aurait-il pas été plus facile de gagner directement le vizir qui se trouvait sur place par des cadeaux, plutôt que de passer par la femme, spatialement éloignée ? Le texte n'aurait de sens que si l'on imagine que les contacts entre la reine de Hongrie et la princesse ottomane étaient antérieurs à ces événements. Mais un autre problème bien plus grave apparaît, chronologique cette fois. Hammer mentionne la chose peu après la circoncision des fils et du mariage de la fille de Süleyman Ier, qui eurent lieu en 1539, soit treize ans après la défaite de Louis II de Hongrie qui conduisit à la réception par le sultan, dans sa tente, de sa veuve, la régente Isabelle et son fils, encore bébé. Or, en 1526, Mihrimah Sultane n'était encore qu'une enfant elle-même : elle n'était certainement pas en âge de jouer le rôle qu'on veut lui donner. Nous ne savons trop à quoi Hammer fait référence. Ce qui est sûr, c'est que l'information n'est reprise par aucun contemporain ni historien que nous avons pu consulter.

[4] À titre d'exemple, quelques décennies plus tard, en 1583, l'ambassadeur français à la Porte se plaint de l'influence des Vénitiens sur Nurbanu Sultane, qui leur témoignait une amitié particulière en raison de ses origines vénitiennes. Mais il ne

ainsi que le baile Bernardo Navagero informe le Sénat, en 1553, de l'importance, selon lui, d'envoyer des cadeaux non seulement au grand vizir en poste, Rüstem Pacha, mais aussi à sa femme, Mihrimah Sultane, dont il estime le pouvoir plus étendu et à laquelle il attribue un caractère bien « plus prudent »^[1].

Dans le cours du XVI^e siècle, les princesses perdent le rôle de grandes diplomates, bien établi aux siècles antérieurs, au profit des reines mères. Tant que les princesses étaient mariées à l'étranger et devenaient des souveraines étrangères, l'ambivalence de leur identité les élevait au rang d'intermédiaires diplomatiques privilégiées lors des conflits inter-dynastiques, voire internes à l'État ottoman. Mais dès lors qu'elles cessèrent d'être mariées à l'extérieur, elles perdirent cette qualité d'intermédiaires indispensables. Or, cette perte survient durant la période au cours de laquelle la dynastie procède à une redéfinition de sa hiérarchie palatiale féminine, au bénéfice des mères des sultans. Le rôle de Hürrem Sultane est crucial dans ce développement (elle contribua beaucoup à la création de ce personnage de la mère conseillère intime du sultan). Si elle ne devint jamais reine mère elle-même, c'est bien son exemple qui fut repris et perfectionné par la suite^[2]. Dès lors, les princesses n'ont plus de raison de briller sur la scène diplomatique : la perte de leur qualité de hautes représentantes de la dynastie fait qu'elles ne sont plus indispensables. Désormais, c'est aux reines mères que vont les principaux honneurs et responsabilités, dont la diplomatie internationale fait partie.

manque pas de souligner qu'ils avaient entretenu cette amitié avec diligence, à force de cadeaux. Cité par NECIPOĞLU, *The Age of Sinan* : 281. De même, l'ambassadeur Contarini rapporte que le grand vizir Siyavuş Pacha appréciait fortement les cadeaux qu'on pouvait lui faire, avec encore plus de plaisirs qu'ils étaient importants, en raison des coûts considérables que représentait l'entretien de sa femme, Fatma Sultane, la fille de Selim II. Cité par PEIRCE, *The Imperial Harem* : 224.

[1] Alberi, cité par Necipoğlu, *The Age of Sinan* : 296.

[2] Peirce, *The Imperial Harem* : 57-90.